l'hécolique cité, les wateringues, qui furent les témoins du patriotique dévouement de Jacqueline.

Le ministre a décerné les palmes d'officier d'académie à M. Ragot, adjoint au maire de Saint-Omer, et à M. Lormier, sculpteur, auteur de la statue ; puis il a distribué les récompenses de l'exposition scolaire. Plusieurs palmes ont été accordées à des instituteurs.

Après un déjeûner donné à la sous-préfecture, M. Hérisson a visité, dans l'après-midi, la vallée de l'Aa et divers grands établissements industriels.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 juin — Georges Remeriq, rue des Arts prolongée, 206. — Gabrielle Denis, rue de Denain, cour Flamencourt, 9. — Jeanne Dutronoy, chemin des Couteaux, 15. — Philomène Bebin, rue du Parc, 11. — Georges Debolinance, rue du Coq-Français, maisons Debodinance. — Germaine Boussemart, rue du Moulin, 67. — Louis Knoff, rue Galvani, 26. — Jeanne Joseph, rue Lannes, cour Leriche Cauton, 6.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 16 juin. — Julien Delporte, 24 ans, sans profession et Virginie Delattre, 27 ans, sans profession. — Clément Dejocqtère, 26 ans, peigneur et Céline Derlyn, 26 ans, soigneuse. — Pierre Molle, 45 ans, domestique et Adolphine Carbonnelle, 3[illegible] ans, servante. — Jean Christorie, 27 ans, fileur et Sophie Buirette, 38 ans, ménagère. — Aloise Bourles, 25 ans, journalier et Léocadie Vannamen, 26 ans, peigneuse. — Auguste Schaubroech, 48 ans, peigneur et Amélie Deweese, 40 ans, ménagère.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 juin — Sophie Vanneste, 72 ans, pensionnaire aux Petites-Sœurs. — Albert Porta, 3 mois, rue du Fort, cour Couthier, 6. — L'on Lamboite, 1 an, rue de la Base-Masure, cour Dhondt, 9. — Xavier Dejaeger, 87 ans, pensionnaire à l'hospice. — Clara Danneels, 23 ans, ourdisseuse, rue de Solférino, maisons Hyzelinck. — Jean Lambert, 27 ans, domestique, rue Decrème, cour Rousel. — Ferdinand Delporte, 8 ans, mégissier, rue du Bois, 21. — Marie Vannieuwenhuyze, 9 mois, rue du Tilleul, cour Oxombre, 7.

Etat-civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 au 15 juin. — Elise Vandenbulcke, laboureur. — Emile Spriet, Houzardo. — Germina Dubrulle, laboureur. — Clara Devoldre, Petit-Tournai. — Henri Carrette, Carlugère. — Henri Hennebant, Vieille-Place. — Malvina Ovaere, Cretinier. — Auguste Catteau, Touquet. — Marie Florin, rue de l'Eglise. — Vio or Fiévet, Sartel.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 8 au 15 juin. — Achille Dubus, âgé de 60 ans, employé de commerce et Sophie Deffrennas, âgée de 45 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 au 15 juin. — Julie Prouvost, 73 ans 7 mois, ménagère, Gauquier. — Rosa Deboise, 13 mois, Vieille-Place. — Emile Parent, 3 mois, Vieille-Place. — Joseph Vandeplassche, 64 ans 4 mois, charpentier, Petit-Paris. — Julien Durieux, 6 jours, Nouveau-Monde — Rosalie Rucquois, 65 ans 3 mois, Baillerie. — Paul Plouvier, 26 ans 4 mois, mécanicien, rue de la Mairie. — Jules Meurisse, 18 mois, Bas-Chemin.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELEPORTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ferdinand Louis DELEPORTE, veuf en premières noces de Dame Elise MOUVEAUX et en secondes noces de Dame Martine DUBUS, décédé à Roubaix, le 16 juin 1884, à l'âge de 61 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 18 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 17 à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 25.

Les amis et connaissances de la famille DELATTRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Emilie-Augustine-Hyacinthe CAVROIS, veuve de Monsieur Henri DELATTRE, décédée à Roubaix, le 14 juin 1884, dans sa 55e année, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 17 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 18 dudit mois, à dix heures en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 42.

Un Obit Solennel Anniversaire qui sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 18 juin 1884, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile Joseph SENEY, décédé à Roubaix, le 17 avril 1883, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Tournai. — Une mort subite vient encore d'attrister notre ville. M. Leblanc, chantre, après avoir rempli, hier, comme de coutume, ses fonctions en l'église Sainte-Marguerite, s'est affaissé en rentrant chez lui. On n'a plus relevé qu'un cadavre.

— Hier, a eu lieu, à l'hôtel-de-ville, l'exposition partielle de fleurs et de fruits. Elle a été splendide. Les locaux étaient encombrés et embaumés. Citons tout particulièrement la magnifique collection de roses de M. Max Singer — 350 variétés —, ainsi que les collections de Mme la douairière de Rasse, de MM. Jacob, baron Lefebvre, Béchon, etc. Les corbeilles de fraises de M. Max de Villers Grandchamps et les splendides bouquets de M. Dinoir ont obtenu tous les suffrages.

— La procession du Saint-Sacrement a parcouru, hier, les rues de notre ville au milieu d'une affluence extraordinaire. Plus de 500 hommes, portant flambeaux, faisaient une escorte d'honneur au Roi des Rois.

— En prévision des futures élections sénatoriales, on s'apprête à lutter à Tournai. Les sénateurs sortants sont MM. Macau et Bonnet, le savant médecin de Froyennes, qui a une si grande réputation dans le Nord de la France.

Charleroi. — Une dépêche nous apprend que le parquet de cette ville vient de se rendre à Forchies pour affaire des plus graves. Il s'agirait d'un crime d'avortement dont une jeune fille se serait rendue coupable. Après une visite domiciliaire des plus minutieuse au domicile de la fille Amélie C..., qu'on soupçonne, on a découvert, dans le cabinet d'aisance, le cadavre d'un petit enfant né à terme. Amélie C... est arrêtée.

Ypres. — Le succès des conservateurs de cette ville, aux dernières élections législatives, a eu pour épilogue une messe solennelle d'action de grâces, à laquelle tous les catholiques Ypros étaient conviés. L'immense basilique de St-Martin était comble. Jamais manifestation religieuse n'a été plus imposante.

SPORT

Les Régates de Lille. — Nous empruntons aux *Saisons*, organe de sport, le programme des Régates internationales, organisées sous le patronage de la Municipalité, par le Cercles des Régates de Lille, qui auront lieu dimanche 13 juillet, à 3 heures précises, entre la Porte d'Eau et le Pont-de-Canteleu :

1° Embarcations de plaisance (à skains), 2 rameurs en pointe ou en couple. — 1er prix : Médailles d'argent, 4 insignes et 25 fr.; 2e Médaille d'argent et 3 insignes.

2° Yoles-Gigs (Juniores), 2 avirons de pointe. — 1er prix : Médaille d'argent, 3 insignes et 100 fr.; 2e Médaille d'argent, 2 insignes et 50 fr.

3° Yoles-Gigs (Seniores), 2 avirons de pointe. — 1er prix : Médaille d'argent, 3 insignes et 150 fr.; 2e Médaille d'argent, 3 insignes et 50 fr.

4° Périssoires (assis). — 1er prix : Médaille d'argent, 1 insigne et 50 fr.; 2e, médaille d'argent, 1 insigne et 25 fr.; 3e, Médaille d'argent et 1 insigne.

5° Yoles-Gigs (Juniores), 2 avirons de couple. — 1er prix : Médaille d'argent, 1 insigne et 50 fr.; 2e, Médaille d'argent et 1 insigne.

6° Yoles-Gigs (Juniores), 4 avirons de pointe. — 1er prix : Médaille d'argent grand module, 5 insignes et 250 fr.; 3e, Médaille d'argent 5 insignes et 100 fr.

7° Embarcations de tous genres et de toutes constructions, bordant 2 avirons en couple (Seniores). — 1er prix : Médaille de vermeil, 1 insigne et 75 fr.; 2e, Médaille d'argent, 1 insigne et 25 fr.

8° Yoles-Gigs (Seniores), 4 avirons de pointe. — 1er prix : Médaille de vermeil grand module, 5 insignes et 400 fr.; 2e, Médaille d'argent, 5 insignes et 150 fr.

Les régates d'Haubourdin. — L'Administration municipale d'Haubourdin a confié au Cercle des Régates de Lille l'organisation de régates régionales pour juniores. Elles auront lieu sur la Deûle, entre le bois Danel et la teinturerie Sander, le dimanche suivant les régates de Lille, c'est-à-dire le 20 juillet.

La ville d'Haubourdin s'occupe activement des préparatifs de cette fête. Les préparations à faire au champ de course sont déterminées. M. le comte d'Hespel, maire de cette ville, plus prévoyant que ne l'avait été l'an dernier son collègue de Lille, a pris soin que des bateaux de sauvetage soient sur la Deûle, pendant toute la journée des fêtes.

FAITS DIVERS

L'affaire Mugnoquet. — La presse intransigeante mène grand bruit autour de cette affaire que la *Gazette des Tribunaux* rapporte ainsi qu'il suit :

« M. le procureur de la République vient de requérir une information relative à la mort d'un individu nommé Mugnoquet, qui a donné lieu à divers commentaires dans la presse; quelques journaux ont dit que cet individu avait succombé à la suite des violences dont il aurait été l'objet de la part d'agents de la police. D'après une autre version, cette affaire n'aurait pas le caractère grave qu'on lui a attribué; voici ce qui se serait passé.

» Mugnoquet, qui était âgé d'environ soixante-dix ans, aurait glissé en passant dans la rue Saint-Bernard et serait tombé contre la porte vitrée de la boutique d'un encadreur. Ce dernier aurait réclamé le prix du carreau cassé et, sur le refus du vieillard, on l'emmena au poste; là, malgré son grand âge, il aurait opposé une vive résistance, et c'est avec une certaine peine que les agents auraient pu réussir à le porter au violon et à l'y enfermer en attendant l'ouverture du commissariat de police. C'est à la suite de cette incarcération que M. Mugnoquet se serait plaint d'avoir deux côtes brisées et que, sur l'avis du médecin requis pour l'examiner, il aurait été conduit à l'hôpital Saint-Antoine, où il serait mort d'une pneumonie.

» En présence de ces bruits contradictoires, M. le procureur de la République a requis une information afin de rechercher les véritables causes de la mort de Mugnoquet.

» L'instruction de cette affaire a été confiée à M. Benoist, juge. »

Incident au conseil municipal de Marseille. — Un incident s'est produit vendredi au conseil municipal de Marseille. Un conseiller républicain, M. Nicolas, venait de donner lecture de son rapport sur les frais à allouer à l'organisation de la fête du 14 Juillet et concluait à une première dépense de 35,000 francs, quand M. Le Mée, conseiller conservateur, demanda le détail de cette somme et l'emploi qui en serait fait, tout en faisant ressortir tout ce qu'elle avait d'exagéré, vu l'état précaire des finances municipales et l'annonce que d'autres fonds seraient votés.

M. Martin s'avisa de dire alors : « Laissez dire M. Le Mée, il nous amuse! »

M. Le Mée riposta par les paroles suivantes : « Monsieur Martin, dans votre jeunesse vous avez amusé bien du monde, mais jusqu'à ce jour personne ne s'est permis de rire de moi. » (M. Martin aurait été comédien dans sa jeunesse.)

Des applaudissements éclatant dans le public et sur le banc de la presse, une dizaine de conseillers s'élancent vers les journalistes réactionnaires en demandant leur exclusion. La séance a dû être levée au milieu d'un formidable charivari.

M. Sarcey au couvent. — On sait que M. Sarcey, le terrible mangeur de prêtres, vient de subir l'opération de la cataracte et que, dans la circonstance, il n'a pas hésité à recourir aux soins des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Nous lisons à ce sujet dans le *Gaulois* :

« Nous sommes allé hier à l'hospice des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot, prendre des nouvelles de notre confrère, M. Francisque Sarcey, qui a subi avant-hier l'opération de la cataracte.

» Le malade va aussi bien que possible, et le docteur Perrin, qui l'a opéré, se montre fort satisfait. Cependant, M. Sarcey ne pourra quitter la maison de santé avant trois ou quatre semaines, pendant lesquelles il suivra un régime sévère, lui interdisant toute espèce de fatigue intellectuelle.

» En ce moment, et pour quelques jours encore, M. Francisque Sarcey se trouve dans une chambre obscure, et il lui est défendu de recevoir aucune visite. L'immobilité la plus absolue lui est également infligée; tout mouvement pourrait avoir pour conséquence de faire remonter le cristallin dans l'axe optique et d'annuler l'heureux effet de l'opération. Une fois cette période de cinq ou six jours écoulée, on donnera un peu plus de latitude au malade, qui pourra recevoir ses amis et se familiariser de nouveau avec la lumière du jour.

» On nous assure que M. Sarcey, qui se croyait aveugle pour toujours, considère le salut de ses yeux comme un véritable *miracle*. Il doit demander au conseil d'Etat l'autorisation de consacrer la faveur divine, dont son passé de libre-penseur le rendait si peu digne, en s'appelant désormais et en signant : *Saint-Francisque*. Son premier article sera pour célébrer les vertus, le dévouement et la piété des religieux qui l'ont soigné, et auxquels il proclamera qu'il est, en partie, redevable de la vue. »

Les orages. — Vendredi et samedi, de violents orages ont eu lieu dans diverses régions de la France. Nous réunissons les renseignements les plus intéressants donnés à ce sujet par les journaux de divers départements.

Un violent orage s'est abattu sur Toulouse et les environs. Cet orage a déversé, pendant plus de deux heures, des trombes d'eau sur les blés, qui ont été couchés et aplatis. Les fourrages, qui sont fauchés en de nombreux endroits, mais non rentrés, sont absolument perdus.

Les vignes souffrent également de l'humidité, et les raisins ont bien besoin de chaleur pour se développer. Leur maturité est en retard de près d'un mois.

Entre neuf et dix heures, un orage des plus violents, accompagné de tonnerre et d'éclairs, s'est abattu sur Châlon-sur-Saône. Pendant plus de deux heures, une pluie diluvienne a transformé les rues en rivières, et, dans certains quartiers, en véritables torrents. Le train de Dôle, qui arrive à Châlon à 10 h. 32, n'est parvenu qu'à grand peine à sa destination. Les wagons étaient recouverts d'une couche de grêlons assez épaisse. L'orage a également sévi dans le Gard avec une violence inouïe.

Samedi, vers trois heures, un orage de pluie mêlée de grêle et accompagné de quelques violents coups de tonnerre, a éclaté à Saint-Etienne.

Un incident s'est produit à l'école de filles de la place Saint-Charles.

A la suite d'un coup de tonnerre, l'institutrice adjointe est tombée de son bureau en criant : « Je suis morte! adieu! » A cette vue, toutes les élèves se sont précipitées vers la porte et les fenêtres en poussant des cris déchirants : les voisins sont accourus et les parents n'ont pas tardé à arriver.

Le bruit s'est répandu dans le quartier que la foudre venait de faire trois victimes dans l'école Saint-Charles : une sous-maîtresse et deux élèves.

En réalité, « la peur de la foudre » avait occasionné une crise nerveuse, très bien caractérisée, à la sous-maîtresse, ainsi qu'à une grande et forte jeune fille de 13 ou 14 ans, et, au spectacle de cette crise, une petite fille commençait déjà à être attaquée à son tour.

L'indisposition a cessé rapidement, grâce à un flacon d'éther apporté par un pharmacien.

Arrestation de Charlot. — La bande de voleurs qui a commis le vol de cent mille francs chez MM. Laureys et Cie, commissionnaires, faubourg Poissonnière, est au complet entre les mains de la justice.

Le chef de cette bande, le fameux Charlot a été arrêté samedi, à trois heures, sur l'impériale du tramway qui fait le trajet de Montrouge au chemin de fer de l'Est.

Il avait été reconnu par l'inspecteur Jaume, du service de la sûreté, qui s'est précipité sur lui et l'a empoigné avant qu'il ait pu se servir du revolver qu'il avait sur lui.

Charlot, au moment de son arrestation, était porteur de 570 francs. Conduit au Dépôt et interrogé immédiatement, il a refusé de faire connaître l'endroit où il avait caché le sac contenant les valeurs.

On a appris que, depuis le vol, il demeurait rue Saint-Martin, dans un logement qu'il avait loué sous le nom d'Adolphe Delaunay.

Les derniers seront les premiers!

« Depuis cinq ans, je souffrais le martyre, j'étais remplie de douleurs dans le dos, le ventre, l'estomac et la tête; la nuit j'étais en transpiration et j'avais perdu l'appétit. J'ai peut-être pris plus de cent médicaments de toutes sortes, qui me faisaient souvent plus de mal que de bien. Lorsque j'entendis vanter l'efficacité des Pilules Suisses, je me décidai à en acheter une boîte à 1 fr. 50. Je me sens déjà beaucoup mieux, mais je veux en continuer l'usage. Je vous autorise à publier ma lettre, afin que ceux qui souffrent comme j'ai souffert puissent se convaincre et en profiter.

« Mme TAUPIN, à Monthiers. »

A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

P.-S. — Attention! Exigez le timbre de l'Etat français sur l'étiquette, pour éviter les contrefaçons.

« *Lecteur!* Si vous ne voulez pas être trompé » en achetant les Pilules Suisses, exigez rigoureu- » sement sur la boîte la *Croix blanche* sur fond » rouge, et le nom du fabricant sur la bande : » A Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à » Paris. » 1811

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Berlin et Paris

Paris, 17 juin.

Une députation de la colonie allemande de Paris a été chargée de remettre une adresse de félicitations et un objet d'art au prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, à l'occasion du dixième anniversaire de la nomination de ce diplomate au poste d'ambassadeur à Paris.

Le prince de Hohenlohe a prononcé l'allocution suivante, pour remercier la députation des souhaits exprimés dans l'adresse qu'elle venait de lui remettre :

« Vous exprimez le désir de me voir encore longtemps à mon poste. La réalisation de ce vœu dépend de Dieu d'abord, puis de mon souverain. Quant à moi, je suis prêt à servir mon pays tant que mes forces ne m'abandonneront pas. Aussi longtemps qu'il me sera donné de rester à Paris, je ferai tous mes efforts pour rendre de plus en plus cordiaux les rapports qui existent entre les deux peuples les plus civilisés, les Français et les Allemands. En agissant ainsi, je me conformerai d'ailleurs au désir de l'empereur et aux vœux du chancelier, dont la politique est une politique de paix. »

Contrairement aux paroles de l'ambassadeur d'Allemagne, la nature de l'objet d'art qui lui a été remis ne semble point indiquer des sentiments bien tendres à notre endroit.

En effet, cet objet d'art est une écritoire en argent repoussé, décoré d'une ciselure représentant... la statue de la Germania du Niederwald.

Or, il est impossible de prendre cette statue pour l'emblème de la Concorde.

L'entrevue des trois empereurs

Paris, 17 juin.

L'empereur Guillaume, ainsi que le télégraphe nous l'a appris, a commencé sa cure annuelle à Ems; il se rendra vers le 15 juillet aux eaux de Gastein. A son retour à Berlin, il aura, au commencement d'août, une entrevue avec l'empereur François-Joseph.

A ce moment, l'empereur de Russie doit assister aux grandes manœuvres qui auront lieu autour de Varsovie, et il serait arrêté, croit-on dans les cercles diplomatiques de Vienne, qu'à moins de circonstances imprévues, une entrevue entre les souverains des trois cours du Nord aura lieu à cette date.

Bruits d'attentat contre l'empereur Guillaume

Berlin, 16 juin.

Le *Tageblatt* déclare que la seule raison pour laquelle l'empereur avait abandonné son projet de voyage à Wiesbaden, le mois dernier, était que l'on avait arrêté, quelques jours auparavant, à Elberfeld, un Américain accompagné d'une femme, et dont les allures semblaient suspectes.

Dans le wagon aux bagages on avait découvert quatre paquets de dynamite appartenant à cet Américain, et la police était convaincue que ces matières explosibles devaient servir à un attentat contre l'empereur pendant son séjour à Wiesbaden.

Un autre individu, soupçonné d'être un des complices de l'Américain, avait été arrêté à Munich.

On ne sait pas encore, jusqu'à présent, ce qu'il y a de sérieux dans toute cette histoire.

Les dynamiteurs en Italie

Rome, 17 juin.

Une dépêche privée de Londres, publiée par le *Moniteur*, annonce que la police anglaise a informé les autorités italiennes du départ pour l'Italie de plusieurs dynamiteurs. Le même journal annonce que la police italienne a invité les autorités du Vatican à exercer une grande surveillance dans l'intérieur de Saint-Pierre.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspond particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Conseil des ministres

Paris, 17 juin.

Le conseil des ministres, qui s'est réuni sous la présidence de M. Grévy, s'est spécialement occupé des affaires d'Egypte.

Après avoir dit que l'accord était fait entre la France et l'Angleterre et que les circulaires relatives seraient prochainement envoyées aux puissances, M. Ferry a ajouté que, jeudi, à propos de l'interpellation de M. Delafosse, il se contenterait pour toute réponse de mentionner cet accord, imitant en cela la réserve du cabinet anglais.

M. Grévy a signé le décret nommant M. Larue, curé de Bercy, à l'évêché de Langres.

Coulisses du Parlement

CHAMBRE

Paris, 17 juin.

La révision. — On croit que la fin de la discussion sur la loi du recrutement occupera encore trois séances.

Le projet de révision viendrait donc en discussion lundi.

Commission des poursuites. — La commission des poursuites a adopté le rapport de M. Gatineau, concluant au rejet.

Le rapport sera discuté dans la séance d'aujourd'hui.

L'accord anglo-français

Paris, 17 juin.

Les termes de l'accord entre la France et l'Angleterre sont actuellement communiqués aux puissances.

On croit que la conférence se réunira prochainement à Londres.

Il est probable que les arrangements relatifs à la neutralisation du canal de Suez feront l'objet d'une nouvelle conférence.

LE VIN RÉPARATEUR AUGUET

est le tonique le plus puissant pour guérir *Anémie, chlorose, fièvres migraines mauvaises digestions.* Il convient surtout aux personnes épuisées par les maladies, le travail, les excès : 4 fr. la bouteille. Lyon ph. AUGUET. A Roubaix, ph COUVREUR. 20487

MÉDECINE. *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix*, et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. — Pastille : **2 fr. 50**; Poudres : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille, **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France. 15,30n.o.—1888

Un préjugé qui disparaît. — Monsieur le Rédacteur, Comme tout le monde, je croyais la calvitie un mal irrémédiable. Je voyais avec résignation quoique avec peine, mes cheveux tomber tous les jours et mon crâne se dénuder peu à peu. Je ne saurais trop vous remercier de m'avoir fait connaître la **Lotion régénératrice du Dr Saïdi.** Depuis que j'en fais usage, mes cheveux ne tombent plus, les parties dénudées sont déjà recouvertes d'un léger duvet; il n'y a plus trace de pellicules. J'espère beaucoup. Agréez les remerciements d'un homme heureux.

DU CLOSET, à Villeneuve-sur-Lot.

Dépôt à Roubaix, chez M. DEUX, médecin-pharmacien. 18j.—23j.—27a.—1er oct.—20796

L'Ecole de Salerne. — L'école de Salerne, qui, au moyen-âge, fut considérée comme la première Faculté de l'époque, base la majeure partie de ses principes, sur celui-ci : N'attendez pas que la maladie vous terrasse, prévenez-la par une hygiène rationnelle. Ayez toujours le ventre libre et l'estomac actif si vous voulez vivre longtemps. Rien n'est mieux prouvé, d'ailleurs; aussi ne saurait-on trop recommander l'usage de la Tisane Américaine et des Pilules des Shakers, qui possèdent de merveilleuses propriétés. Elles purifient le sang, absorbent les acidités de l'estomac, rétablissent les fonctions de l'organisme, guérissent la constipation; par suite, elles sont puissamment curatives, dans les indispositions sans gravité, qui peuvent dégénérer en maladies graves, comme l'inertie des intestins, les douleurs de reins, les maux d'estomac, la perte du sommeil et de l'appétit, etc. Ajoutons que la Tisane et les Pilules des Shakers sont d'un usage facile et peu coûteux (Prix : 4 fr. 50 la bouteille). Brochure explicative gratis dans toutes les bonnes pharmacies et au dépôt, pharmacie Couvreur, à Roubaix. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille. 20797

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Déclarations de faillites

Paris. — La Société J. Alix et Cie, fab. de costumes et confections pour dames, Chaussée-d'Antin, 38, composée d'Alix (Jacques) et d'un commanditaire. — La Société Brunet et Prette, fab. de confections pour dames, rue des Poissonniers, 76, composée de : 1° Victor Brunet; 2° Louis Prette. — Vanlembronck (Auguste-Alexandre), tailleur, r. Baillif, 11. — Boisserolles (Adolphe), md de nouveautés, r. Lafontaine, 100. — Janvier (Albert), md de nouveautés, faub. du Temple, 67. — Chabanne (Casimir); tailleur, rue Turbigo, 36. — J.-c. : M. May. — S. : M. Mercier. — Jug. du 29 mai.

Narbonne. — Campet, md drapier.

Condé-sur-Noireau. — Outin (veuve), née Bertrand, mde de nouveautés.

Montpellier. — Lyon (Albert), tailleur.

Castres. — Bardy (François), md d'étoffes, à Mazamet.

Formations de sociétés

Paris. — Formation de la Société en nom collectif Lemaire et Mention, fabricant de tissus, gazes, barèges, etc., rue des Jeûneurs, 21, avec maison de fabrication à Mauroy (Nord). — Formation de la Société en nom collectif A. Desinge et Fohrer (modes et nouveautés), rue Turbigo, 22. — Formation de la Société en nom collectif Lenoir frères, marchands-confectionneurs, rue du Temple, 187. — Durée : 9 ans et 6 mois.

Dissolutions de sociétés.

Paris. — Dissolution, à partir du 26 avril, de la Société des frères Bloch (habillements confectionnés en gros), rue Saint-Martin, 131. — Dissolution, à partir du 28 avril, de la Société E. Thibault et Cie, représentants de fabrique de tissus de laine et nouveautés, rue d'Hauteville, 32.

Toulouse. — Dissolution de la Société Gaussail et Petit, marchands tailleurs, rue St-Rome, 36.

Rochefort. — Dissolution, à partir du 3 mai, de la Société Fradin et Cie (nouveautés).

Moulins. — Dissolution, à partir du 11 mai, de la Société Bidet et Kervéan (robes et confections).

Bordeaux. — Dissolution, à partir du 3 mai, de la Société Dupont et Dupuy (blanc et tissus), rue Porte-Dijeaux, 18.

Modification de société

St-Quentin. — Modification de la Société F. Hinaut et Cie (blancs et apprêts de tissus), devenue H. Lemaire et Cie, par la substitution de M. Henri Lemaire à M. Félix Hinaut, gérant démissionnaire.

Prorogation de société

Paris. — Prorogation, au 1er juin 1894, de la Société en nom collectif Kauffmann frères, négs en tissus, r. d'Aboukir, 14.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. Castanon et Menendez, 68, rue du Faubourg-Poissonnière; Stern Brothers, 5, rue Bergère; Rouxel et Cie, 8, place de la Bourse; Mahler, 32, rue de Trévise; Fould et Cie, 30, Faubourg-Poissonnière, ont des ordres ou des acheteurs en tissus.

MM. Beurbier père et fils, 6, rue Saint-Joseph, sont acheteurs de soldes de fin de saison en tissus.

LAINES

Melbourne, 3 Mai.

Les affaires pendant le courant du mois écoulé ont été très insignifiantes; trois ventes ont eu lieu, auxquelles on a offert en tout 943 balles, composées comme d'habitude à cette saison, de lots dépareillés en suint et de pelades scoured de qualité moyenne à inférieure. Environ 810 balles ont trouvé preneurs à des prix légèrement plus faibles eu égard à la qualité et au conditionnement; les manufactures locales ont été les principaux acheteurs.

Suivant les statistiques d'exportation à ce jour, l'augmentation (comparée) dans les expéditions des cinq colonies, se trouve réduite à 67,481 balles, et comme la production des négisseries n'est pas considérable, nous croyons que ce chiffre sera encore réduit davantage avant la fin de juin.

Les nouvelles de l'intérieur sont excessivement mauvaises; les pertes sont énormes dans plusieurs grands districts, mais il est impossible de constater exactement le résultat avant la toute prochaine; les probabilités indiquent une diminution de 80,000 à 100,000 balles dans la production de la Nouvelle Galles du Sud et du Queensland.

Un fait qui exemplifie l'état pitoyable des contrées ci-dessus, est que, contre toutes les habitudes, c'est Melbourne qui envoit à Sydney des moutons pour la boucherie : cela n'a jamais eu lieu, de mémoire de colon. Pendant la dernière quinzaine, des pluies assez abondantes sont tombées dans les districts souffrants, et il est à espérer que la sécheresse cessera dorénavant; dans la colonie de Victoria, la saison continue favorable et l'herbage abonde.

Les nouvelles qui viennent de nous parvenir, de l'ouverture des ventes de mai, annoncant une nouvelle baisse de cinq pour cent, ainsi qu'un avenir peu favorable pour l'article, ont été reçues ici avec découragement. L'action du comité des importateurs de laines à Londres, augmentant le nombre de ventes pendant l'année 1885 à cinq au lieu de quatre, nécessitera probablement un changement dans l'époque de l'ouverture des ventes ici; déjà à Sydney, les courtiers ont décidé de fixer l'ouverture des ventes des enchères en septembre au lieu d'octobre, et il est probable qu'un mouvement analogue aura lieu ici également.

PEAUX de moutons : Le marché est assez bien approvisionné, et il y a une demande active pour tout ce qui est offert, aux prix de 2s. à 4s. 3d. par peau, suivant conditionnement et qualité. On offre peu de peaux sèches et ces dernières sont en général défectueuses, leur valeur varie de 3 1/2d. à 7 1/2d. par livre suivant qualité.

Marseille, 13 juin.

Le chiffre des ventes de la quinzaine n'indique pas une amélioration bien sensible dans la situation de l'article. Les arrivages ont eu cependant une importance plus grande et notre stock se trouve par suite porté à 14,000 balles. En Georgie, les quelques affaires dont nous avons eu connaissance ont été payées les prix suivants : Georgie Touche B fr. 1.30, dito dito B S fr. 1.10. Tarakma fr. 0.90, Tartare Montagne fr. 1.05 à 1.07 1/2.

Les avis de la fabrique et de l'étranger dénotent toujours une situation des plus calmes, et les achats ne se font qu'au fur et à mesure des besoins immédiats.

Landsberg, a. d. W., 14 juin.

Arrivages 4,000 qtx. Lavage satisfaisant. Les principaux acheteurs étaient des fabricants de Forst et de Neudam. Affaires passablement actives; on a payé 150 à 160 à 180 Rm suivant qualité.

Neubrandenburg, 13 juin.

Arrivages 5,500 qtx Lavage satisfaisant, toutefois la foire s'est écoulée avec peu d'entrain à prix dénotant une réduction marquante sur les cours de l'an dernier. On a payé : laines de lavage artificiel 150 à 170 qtés moyennes 153 à 153 Rm et laines défectueuses 146 à 152 Rm.

H. CAUNE.

COTONS

Le Havre, 17 juin

Ventes : 594 balles. Marché calme.

Liverpool, 17 juin.

Ventes : 7,000 balles. Marché raidissant

New-York, 17 juin.

Middling Upland, 11 9/16.

Recettes aux Etats-Unis : 500 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 5/8 Savannah, 11 6/8.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du mardi 17 juin 1884

	Cours préméd.	Cours du jour
Huile de colza. — Tendance calme.		
Courant	67 75	67 75
Juillet	68 —	68 —
Juillet-août	68 25	68 75
4 derniers	70 25	70 25
Huile de lin		
Courant	50 25	50 50
Juillet	50 75	50 75
Juillet-août	51 25	51 25
4 derniers	53 25	53 25
Spiritueux. — Tendance faible.		
Courant	45 25	45 75
Juillet	45 50	45 25
Juillet-août	46 —	45 75
4 derniers	46 —	45 75
Stocks : 15,925.		
Farines. — 9 marques. — Tendance soutenue.		
Courant	47 40	47 50
Juillet	48 —	48 10
Juillet-août	48 30	48 50
4 derniers	49 30	49 50
Marque Corbeil	52 —	52 —
Circulation : 6,700		
Blés. — Tendance calme.		
Courant	22 40	22 20
Juillet	22 90	22 90
Juillet-août	23 10	23 10
4 derniers	23 80	23 75
Seigles. — Tendance calme.		
Courant	16 —	16 25
Juillet	16 25	16 25
Juillet-août	16 50	16 25
4 derniers	17 —	17 —

Temps : Frais.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 16 juin

Colza. — Le marché reste ferme; nous constatons même une hausse de 25 c. sur le livrable éloigné.

Le courant du mois, demandé à 67 50, n'a de vendeurs qu'à 67 75.

Juillet vaut de 67 75 à 68 fr.

On fait du juillet-août à 68 25.

Les 4 derniers mois à 70 25.

Les 4 premiers mois sont cotés sans affaires de 71 25 à 71 50.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	67 25	67 75	Juillet-août.	68 ..	.. ..
Juin.	67 25	67 75	4 derniers	70	
Juillet	67 75	68 ..	4 premiers.	71 25	71 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins — La tendance reste faible.

Disponible	50 25	50 .	Juillet-août.	51 50	51 .
Juin	50 25	50 .	4 derniers	53 25	53 .
Juillet	5[illegible]	5[illegible] 50	4 premiers	53 75	.

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles. — Cours aux 100 kilos. — Disp 49 .. à 50 — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710c, disp. 52